



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



léposé / Reçu le

2 2 NOV. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 506.636.146

Dénomination

(en entier): STEPHANE NICAIS

(en abrégé):

Forme juridique : SCS

Adresse complète du siège :

CHAUSSEE D'ALSEMBERG 685 - 1180 UCCLE

Objet de l'acte: Dissolution - Clôture de liquidation

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2018

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des voix, adopte la résolution suivante :

1. Mise et clôture de liquidation de la SCS.

Le gérant Monsieur Nicais propose la mise et clôture de liquidation de la société SCS STEPHANE NICAIS. (N°entreprise: 0506.636.146).

La société a cessé toute activité et il est dès lors décidé de mettre celle-ci en liquidation.

A cet effet, nous joignons à la présente une situation comptable arrêtée au 31 août 2018 ainsi qu'un plan de répartition des actifs et passifs de la société.

Les documents et archives de la société seront conservés au domicile du gérant à 1180 UCCLE, CHAUSSEE D'ALSEMBERG 687 pendant 5 ans.

Stéphane Nicais Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).